



SYNDICAT GENERAL

Des Travailleurs Portuaires

Du Port du Havre

www.cgt-gpmh.com

Le Havre, le 17 mars 2020

La situation actuelle et les mesures mises en place dans le cadre de la propagation du coronavirus suite aux dernières annonces du gouvernement nous ont conduits hier après-midi et lors de la réunion de la CSSCT de ce matin, à construire conjointement le Plan de Continuité d'Activité (PCA).

Ainsi il est convenu de l'application des mesures suivantes devant être prises dès ce midi ou au plus rapide notamment pour le service de sécurité portuaire ou les pontiers :

- Le télétravail quand il est possible est la solution privilégiée
- L'ensemble des astreintes restent à domicile et ne se déplaceront que sur appel
- Pour les secteurs opérationnels, vos délégués sont informés de la répartition de ceux qui doivent rester chez eux ou non
- Il est important que soit maintenu les tours de rôle, les organisations de travail et les plannings notamment en cas d'appel pour intervention
- Pour les salariés en télétravail, les rémunérations sont maintenues comme en temps normal
- Pour les salariés en arrêt maladie à l'initiative de l'employeur (garde d'enfants ou personnes fragiles), le maintien total de la rémunération sera appliqué
- Pour les salariés en chômage partiel, nous avons obtenu le maintien total de la rémunération
- Nous avons également obtenu la prolongation systématique de tous les CDD en remplacement de salariés

Concernant la circulation pendant cette période de confinement, il faudra que chacun ait en sa possession l'attestation permanente de circulation du GPMH, sa carte professionnelle ainsi que le formulaire individuel à remplir et ce à chaque déplacement.

Camarades, il est important que tout le monde respecte à la lettre les différentes consignes pour que la priorité demeure la santé et la sécurité de tous. En ce sens, les déplacements doivent être limités au strict nécessaire.

Il nous paraît clair que si ces consignes ne sont pas respectées, le gouvernement n'hésitera pas à durcir les mesures prises.

Le syndicat sera fermé au public jusqu'à nouvel ordre mais l'ensemble du secrétariat permanent reste joignable autant que de besoin, par mail (cgtpah@havre-port.fr) ou par tel :

- Laurent DELAPORTE 06 69 51 46 47
- Stéphane LEDAMOISEL 07 62 96 44 24
- Elisa MALANDAIN 06 63 45 90 67
- Rodolphe AVENEL 06 61 64 20 52
- Baptiste TABOUILLOT 06 64 32 20 34

Pour info et affichage

Le secrétaire général

L. DELAPORTE